

Cahier des charges Label Arbitrage Côte d'Opale

Projet Educatif

Sensibilisation aux lois du jeu par des actions de vidéo et/ou de terrain

Niveau Or	Niveau Argent	Niveau Bronze
10 sensibilisations dont 1 par pôle existant (Senior Masculin, Senior Féminine, Jeune à 11, Effectif Réduit, Futsal)	5 sensibilisations dont 1 par pôle existant (Senior Masculin, Senior Féminine, Jeune à 11, Effectif Réduit, Futsal)	3 sensibilisations dont 1 par pôle existant (Jeune à 11 et effectif réduit à minima)
200 pts	100 pts	50 pts

Arbitrage des jeunes par les jeunes (nombre de match)

Niveau Or	Niveau Argent	Niveau Bronze
30 matchs arbitré par un/des jeunes	20 matchs arbitré par un/des jeunes	10 matchs arbitré par un/des jeunes
200 pts	100 pts	50 pts

Incontournable pour tous : Affichage sur son installation principale des lois du jeu du foot animation et du foot à 11.

Projet Sportif

Conformité avec le statut de l'arbitrage

Niveau Or	Niveau Argent	Niveau Bronze
2 arbitres supplémentaires en plus du nombre requis ou +	1 arbitre supplémentaire en plus du nombre requis	En conformité avec le statut de l'arbitrage
200 pts	100 pts	50 pts

Bonus : Au moins 1 arbitre féminine officielle licenciée au club (50 pts)

Renouvellement des licences arbitre

Niveau Or	Niveau Argent	Niveau Bronze
100 % de renouvellement	Entre 50 % et 100 % de renouvellement	Inférieur à 50 %
200 pts	100 pts	50 pts

Bonus : Nombre de match arbitré par son/ses arbitres officiel et/ou son/ses arbitres de club (date butoir fixée au 15 Juin)

Malus :

- Moins 1 pt par avertissement (carton jaune) reçu par un ou une licenciée du club
- Moins 5 pts par exclusion (carton rouge) reçu par un ou une licenciée du club
- Moins 5 pts par carton noir reçu par un ou une licenciée du club

Projet Encadrement et Formation

Candidat envoyé en FIA/FIF

Niveau Or	Niveau Argent	Niveau Bronze
3 candidats ou + envoyés dont 2 reçu (théorie et pratique)	2 candidats envoyés dont 1 reçu (théorie et pratique)	1 candidat envoyé
200 pts	100 pts	50 pts

Bonus : 1 candidate féminine envoyée et reçue à minima (50 pts)

Bonus : présence à minima d'un arbitre de club et présence de celui-ci à la formation arbitre de club ou au recyclage (50 pts)

Incontournable pour tous : Nomination d'un référent arbitre et participation à la réunion de formation/de suivi de Référent Arbitre

Projet Associatif

Incontournable pour tous :

- Affichage de l'organigramme des arbitres du club
- Promotion/Mise en valeur de l'arbitrage au sein du club (affiches,réseaux sociaux, site web...)

Bonus :

- Participation à une action de promotion de l'arbitrage départemental, régional ou national (ex: JNA) (100pts)
- Toute autre action mettant en valeur les arbitres ou l'arbitrage au sein du club. (100pts)

Exclusion du dispositif

- Rejet de la candidature pour tout club ayant un/une licenciée ayant commis un acte de voie de fait à l'encontre d'un arbitre (menaces, intimidation, agression physique) au cours de la saison.

Zone Grise

- La validation de ces critères est imperative pour obtenir le niveau souhaité. En cas de manquement, c'est le niveau inférieur qui sera pris en compte même en ayant le nombre de points requis.

Résultats :

Label Or :	1000 pts minimum
Label Argent :	750 pts minimum
Label Bronze :	500 pts minimum

Candidature/Renouvellement

L'obtention du label est valable pour une durée de 2 saisons. Le club peut postuler tous les ans afin d'obtenir le niveau supérieur. En cas d'échec, il garde le niveau de label acquis lors de sa dernière candidature.